Territoires de cirque

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
28 octobre 2026

C'EST QUOI CE CIRQUE !

La filière cirque se mobilise et fait entendre un premier cri d'alerte

Le lundi 19 octobre 2026, au Théâtre municipal d'Auch, dans le cadre du festival Circa, 220 professionnel·les du cirque et du spectacle vivant ont répondu à l'invitation de Territoires de Cirque. Lieux, compagnies et écoles, rejoints par les organisations syndicales et d'employeurs du spectacle vivant, ont pris la parole et poussé ce premier cri du cirque d'une seule voix. La rencontre s'est conclue par la lecture et la signature publique de l'Appel du cirque, désormais adressé aux élu·es et aux représentant·es de l'État, dans le cadre du mouvement "C'est quoi ce cirque !".

« C'est quoi ce cirque ! » : un cri de ralliement pour durer

« C'est quoi ce cirque ! » est un mouvement collectif, initié par Territoires de Cirque, **pour alerter les responsables politiques sur la dégradation et sur la fragilisation d'une filière** qui s'est construite avec peu de moyens depuis un demi-siècle. C'est également un mouvement qui porte haut et fort les valeurs du cirque contemporain.

Cette expression, que l'on emploie d'ordinaire quand quelque chose ne tourne pas rond, quand c'est le désordre, est ici détournée et reprise avec fierté. Car le cirque est un art exigeant, inventif, populaire, qui va à la rencontre de tous les publics et mérite d'être reconnu.

Pourquoi ce mouvement ? Parce que le cirque, l'un des arts historiquement les moins soutenus par les pouvoirs publics, est aussi l'un des plus exposés quand les budgets se contractent. Son équilibre repose sur des financements croisés entre l'État et les collectivités territoriales : quand l'un se retire, l'autre vacille. Or les baisses s'additionnent aujourd'hui à tous les échelons, au moment où le projet de loi de finances 2027 annonce de fortes diminutions budgétaires.

C'est pour porter cette alerte, d'ici aux échéances électorales de 2027, que Territoires de Cirque a lancé le mouvement "C'est quoi ce cirque !" aux côtés de la filière. Il s'ouvre par un premier cycle de rencontres intitulé *Le Cri du cirque* dont le premier rendez-vous, à l'occasion du festival Circa à Auch, a permis de lancer et signer l'Appel du cirque.



Le visuel, spécifiquement créé par Théo Scheid, a une particularité : il n'est signé par aucune organisation. Il n'appartient à personne, et donc à tout le monde.
Structures, compagnies, artistes, spectateur·rices : chacun·e peut s'en emparer pour dire ce qu'est le cirque aujourd'hui.

Une filière rassemblée, une parole commune

Le message est clair : face au désengagement financier cumulé de l'État, des régions, des départements et des communes, une partie du cirque de création risque de disparaître purement et simplement.

Les grandes étapes de l'institutionnalisation du cirque rappellent combien cet art populaire s'est construit avec peu de moyens publics. Sa légitimité est désormais acquise, mais incomplète : « on l'est sur le papier, on ne l'est pas sur les budgets », a résumé Marc Jeancourt.

Les représentant·es de la filière ont pris la parole tour à tour : le Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC), la Fédération française des écoles de cirque (FFEC), la FEDEC - réseau international pour la formation professionnelle aux arts du cirque, les écoles nationales supérieures des arts du cirque (CNAC, Ésacto'Lido et Académie Fratellini) et Territoires de Cirque.

L'école forme, la compagnie crée, le lieu accueille, produit, diffuse et transmet : chaque maillon tient les autres.

« *On ne peut pas devenir un artiste en trois ans. Sans écoles préparatoires solides, c'est toute la chaîne de formation qui se fragilise*"
Peggy Donck, directrice du CNAC - Centre National des Arts du Cirque et représentante des trois écoles supérieures.

« *Le cirque n'est pas un secteur à sauver par charité, c'est une politique publique prête à l'emploi.* »
Maël Tortel, président du Syndicat des Cirques et Compagnies de création (SCC)

« *Former un artiste prend des années, et un cursus interrompu ne se rattrape pas.* »
Isabelle Joly, directrice de la FEDEC.

« *Il est vraiment temps de pousser un cri pour qu'on revoie ces politiques publiques et qu'on change d'orientation.* »
Florent Fodella, président de la Fédération française des Écoles de Cirque (FFEC).

« Personne ne décide de faire disparaître le cirque : il disparaît par addition de petits renoncements. »
Jean-Marie Songy et Mathilde Favier, Territoires de Cirque

La CGT Spectacle, le Syndeac et Scène Ensemble ont ensuite ouvert l'échange avec la salle.
Artistes, technicien.nes, administratrices et administrateurs y ont témoigné de leurs conditions de travail toujours plus précaires ; un artiste a ainsi rappelé qu'il était mieux payé en 2003 qu'en 2026.

« La culture n'est pas une marchandise. On va signer ce Cri car nous voulons vivre de nos métiers. »
Baptiste Petit, CGT Spectacle.

« Un saut périlleux est un acte de paix, comme un morceau de violoncelle, comme un ballet, comme une chanson. »
Alain Reynaud, clown et directeur de La Cascade, Pôle National Cirque.

Un Appel du cirque signé et adressé aux décideurs

Co-écrit par les organisations de la filière à l'occasion du lancement du mouvement "C'est quoi ce cirque !", un Appel a été lu puis signé publiquement par l'ensemble des représentants de la filière : SCC, FFEC, FEDEC, Académie Fratellini, Centre national des arts du cirque (CNAC), Ésacto'Lido et Territoires de Cirque, puis par la CGT Spectacle, le Syndeac et Scène Ensemble qui ont rejoint ce mouvement.

L'Appel rappelle que le cirque, art populaire au sens le plus fort du terme, s'est doté en un demi-siècle d'une véritable filière, de la pratique amateure à l'enseignement supérieur, de la création à la diffusion. Il se déploie partout, en France comme à l'étranger. Mais il reste historiquement l'un des arts les moins soutenus par les pouvoirs publics, et chaque nouveau recul fait peser un risque réel de démantèlement de pans entiers de cette filière.

L'Appel demande aux responsables politiques, actuels et futurs, trois engagements : garantir un budget qui préserve la vitalité du secteur, voter le budget de l'État dans les délais et sécuriser l'engagement de l'État et des collectivités territoriales. Il demande aussi que 1 % du budget de l'État soit sanctuarisé pour la culture. **Aujourd'hui, la filière cirque représente 29 centimes d'euro par habitant·e et par an ; ses besoins sont évalués à 1,50 €.**

« Alors, c'est quoi ce cirque ? C'est un choix de société. », Territoires de Cirque, prise de parole à Auch

Et maintenant : le mouvement continue !

Outil	Disponible	Où
Texte de l'Appel du cirque	Maintenant	https://territoiresdecirque.com/content/7-home/20261020-l-appel-du-cirque-a-auch/appel-du-cirque-signe.pdf
Replay intégral de la rencontre	Maintenant	Chaîne YouTube @territoiresdecirque : https://www.youtube.com/@territoiresdecirque
Teaser vidéo de la rencontre	À venir	Facebook @Territoires de Cirque, Instagram @lanuitducirque, Youtube @territoiresdecirque
Podcast *Le Cri du cirque #1 : L'Appel du cirque*	13-15 nov	Site TDC : territoiresdecirque.com/actions/accompagnement/c-est-quoi-ce-cirque Chaîne YouTube de TDC : https://www.youtube.com/@territoiresdecirque
Vidéos des cris des structures, #LeCriDuCirque	Maintenant	Facebook @Territoires de Cirque, Instagram @lanuitducirque, Youtube @territoiresdecirque
Page dédiée « C'est quoi ce cirque ! »	Maintenant	territoiresdecirque.com/actions/accompagnement/c-est-quoi-ce-cirque

Hashtags : #LeCriDuCirque #AppelDuCirque #CestQuoiCeCirque

À propos de Territoires de Cirque

Territoires de Cirque réunit 57 structures dédiées à la création et à la diffusion du cirque contemporain en France, dont les 15 Pôles Nationaux Cirque, implantées sur l'ensemble du territoire, des zones rurales aux grandes métropoles. Le réseau a créé La Nuit du Cirque en 2019.

Contacts presse / TDC

bureau nomade – Carine Mangou - 06 88 18 58 49 – carine@bureau-nomade.fr et Estelle Laurentin – 06 72 90 62 95 - estelle@bureau-nomade.fr

Territoires de Cirque - Delphine Poueymidanet, secrétaire générale – 06 33 79 77 10 – d.poueymidanet@territoiresdecirque.com